

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Mardi 22 septembre 2020

LES POINTS À RETENIR DU DÉBAT

PERSPECTIVES D'ACTION POUR 2020/2021

Le débat s'ouvre sur le compte rendu du conseil d'administration du 30 avril 2020 au cours duquel il a été présenté aux administrateurs une esquisse du nouveau projet d'HÉLIOSE, résumé comme suit :

L'intuition d'HÉLIOSE :

Le « changement de paradigme » évoqué pour une « une planète du mieux vivre » devra passer par des nouvelles façons de produire et de consommer; Il va supposer des changements de comportements individuels et collectifs qui, dans le respect de nos valeurs démocratiques, ne se décrètent pas « d'en haut » mais au contraire se construisent au plus prés des personnes et dans leur quotidien.

• Le projet d'HÉLIOSE :

Réunir expérimentalement des **conditions** « **optimum** »(*) pour accompagner des actions locales novatrices en terme de futur soutenable.

(*)Toutes les techniques qui sont aujourd'hui mobilisables en terme d'élaboration partagée de diagnostic, de construction, de portage et d'évaluation de projet collectif, d'essaimage d'initiative. Il s'agit d'outils d'animation, de communication et de mobilisation, c'est à dire d'intelligence collective.

Autrement dit : faciliter dans les démarches collectives de transition le passage de l'idée au projet puis du projet à l'action en s'appuyant sur la diversité des regards de chacun pour construire une puissante compétence collective.

Le CA du 30/04 a proposé de :

Repérer des initiatives ou tout au moins des envies d'agir.

Inventorier les acteurs en capacité de proposer de l'accompagnement.

Mobiliser des partenaires susceptibles de s'associer, dans cette même logique, à l'expérimentation.

Il a identifié un premier chantier autour des enjeux socio-environnementaux de la reprise des exploitations des agriculteurs papy-boomers dans le Haut-Forez. Une première rencontre de réflexion a été organisée à Chalmazel le 4 septembre 2020.

Cette perspective concrète d'action permet d'alimenter le débat. Ce qu'il faut en retenir :

- x La thématique est pour le moins complexe mais porteuse de sens! Partant d'un problème de succession des agriculteurs elle pose la question de l'évolution de l'agriculture, de la vie sur les territoires ruraux, de la qualité des liens économiques et sociaux construits à travers l'alimentation (Plans d'Alimentation Territoriaux, Autonomie alimentaire), de nos modes de vie et de leur impact environnemental et sanitaire, etc...
 L'agriculture (celle que nous voulons, respectueuse des hommes, des territoires et de l'environnement) a besoin de la société civile pour faire sa mutation.
- x Cette complexité suppose à la fois (en même temps) une approche globale et une action locale: nous devons associer l'ensemble des acteurs pour poser un diagnostic complet (holistique) y compris et grâce à la vision des institutions professionnelles qui peinent à imaginer d'autres voies, mais nous devrons nous appuyer sur les « résistants alternatifs » (et notamment de nouveaux jeunes) pour lancer les actions...dont l'évaluation partagée avec l'ensemble des acteurs du diagnostic pourra faire bouger les lignes...
- x Bien veiller à tenir compte de <u>l'équilibre</u> entre Citoyens (Associations), élus (collectivités locales) et professionnels (entreprises).
- x Ne pas oublier la prise en compte « du contexte énergie » des projets.
- Veiller à diversifier les thématiques et les types de chantier pour ne pas s'enfermer et pour animer des chantiers plus faciles à conduire à bien (source d'ouverture et de mobilisation)... en même temps que des dynamiques plus lourde à porter... (pour mémoire : l'eau, le numérique, les démarches décarbonées...)
- x Au regard de ce qui a été exprimé le projet d'Héliose III parait reposer sur trois pieds :
 - 1. des sujets comportant des enjeux suffisamment importants pour mobiliser les moyens de l'association, un premier inventaire en a été établi ce soir.
 - 2. une ou des méthodes d'intelligence collective à adapter au cas à traiter, (labelliser un processus d'accompagnement).
 - 3. la capacité à associer des « belles personnes » à doser, selon le sujet, entre des professionnels, des citoyens et des élus de collectivités.